



Commission d'établissement de Pierrefleur

Séance du 28 janvier 2019 à 20h00

Salle des maîtres de Pierrefleur

- Parents :** Mmes Vanessa Benitez Santoli, Myriam Charollais, Candice Hollender, Zuhey Hornickel
M. Teodoro Tumminello
- Professionnels :** Mmes Claudia Turcotte, Ghislaine Vittoz
- Organisations :** Mmes Hélène Ott, Nicole Reynard Gaspoz, Marija Radic
- Autorités politiques :** ☉
- Excusés/absents :** Mmes Marie-Jo Marquis, Nathalie Perroud, Xénia Subilia, Sylvie Winkler
M. Cédric Fracheboud
- Invitée :** Mme Nathalie Vidoudez

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 14.11.18
3. Retour sur la chantée de Noël
4. Fonctionnement/promotion de la Commission d'établissement
5. Décisions, suites à donner
6. Admission(s)/démission(s)/changement(s) de fonction
7. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
8. Divers et propositions individuelles
 - i. Bancs de Pierrefleur
 - ii. Jetons de présence
 - iii. Fermeture du compte bancaire

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Rajout des points suivants dans l'ordre du jour au point 8 :

iv : Conseil des élèves

v : Les pratiques d'accueil des futurs 1P de l'établissement.

Tour de table de présentation.



2. Adoption du PV du 14.11.2018

Les modifications suivantes sont apportées au PV :

Point 6 : Changer : "où 5 accueils sont organisés pour les parents qui ne connaissent pas l'école vaudoise ou qui ne sont pas dans les structures d'accueil local. Une visite avec une infirmière est également prévue" par "où il y a une préparation proposée aux futurs parents/élèves : il s'agit d'un programme qui s'appelle "sur le chemin de l'école" et ce dernier est proposé par le secteur intégration de la Commune. Divers intervenants travaillant dans les écoles participent au projet en animant une matinée sur une thématique qui leur est propre (ex. la dentiste scolaire et son équipe, les infirmières scolaires...)".

Point 5 : EIAP au lieu de AEIE.

Point 4 : coquille dans le nom de Ghislaine.

Suite à ces modifications, le PV est adopté.

3. Retour sur la chantée de Noël

Quelques couacs ont été observés. Certains parents n'ont pas été informés de la chantée ou que les enfants chantaient à tour de rôle (4x). Lors d'une prochaine organisation, une meilleure répartition des tâches devra se faire au sein de la Commission et une sous-commission devrait être mise sur pied pour avoir accès directement aux organisateurs et aux informations clés de la manifestation pour mieux être préparés. La communication et la transmission des informations doivent être améliorées. Par ailleurs, des parents proposent de louer la salle de l'Eglise pour l'année prochaine. Enfin, certains parents n'ont pas compris la circulaire. Une amélioration des informations administratives doit être faite pour l'année prochaine. Il serait bon également de pouvoir être identifié en tant que membre de la Commission et non pas représentants de l'école.

4. Fonctionnement / promotion de la Commission d'établissement

Point renvoyé à la prochaine séance par manque de temps.

5. Décisions, suite à donner

Néant.

6. Admission / démission / changement de fonction

Mme Candice Hollender a donné sa démission le 18 décembre 2018. Elle était représentante de la Commission d'établissement au Conseil des élèves. Mme Hélène Ott est intéressée à la remplacer, ce dont nous la remercions vivement.

- **Adresse de notre commission:** cet.pierrefleur@gmail.com.

7. Date et lieu de la prochaine séance

7 mars 2019 à 20h00 à la salle des maîtres du collège de Pierrefleur.

8. Divers et propositions individuelles

i. Les bancs (en bois) de Pierrefleur ont été installés. Il serait intéressant de savoir comment ces bancs sont utilisés.

ii. Les jetons de présence ont été versés. Il est rappelé qu'il s'agit d'un défraiement et non d'un salaire (dans ce cas, la Ville de Lausanne n'est pas un employeur).

iii. Le compte bancaire de l'Association doit être fermé.



iv. Le Conseil des élèves se réunit le jeudi 21 février 2019 à Pierrefleur (entre 12h et 14h), le 21 mars 2019 à Pierrefleur et le vendredi 22 mars 2019 à Bois-Gentil. Il faut trouver des personnes qui représentent la Commission pour y assister. Marija Radic pourrait se rendre le 22 mars à Bois-Gentil. A confirmer.

Le Conseil des élèves de Pierrefleur a demandé un financement d'env. 10.-/élève (320 élèves) pour aller visiter le Zoo de Servion et le Conseil des élèves de Bois-Gentil a demandé une participation, aussi 10.-/élève (160 élèves), pour aller au cinéma de Bellevaux.

La Commission veut-elle participer ? Une réflexion financière doit être menée car la Commission a un budget de fr. 1'000.-- par année. Une éventuelle demande de financement peut être faite à certaines organisations si des critères précis sont remplis (ex. : Loterie romande, Fondation Leenards, BCV, etc.). Une recherche de fonds doit être initiée. Il y a un questionnement à savoir si la Commission souhaite financer une partie avec le risque de ne pas pouvoir financer un autre projet (ex. : t-shirt, flyers) et si ce genre de projet est du rôle de la Commission. Certains membres pensent que cela serait un moyen de se faire connaître. Après discussion, il serait opportun de participer, mais de l'ordre de quel montant ? D'autres membres offrent plutôt d'aider les élèves à chercher l'argent pour financer leur projet ou encore de financer les moyens d'y arriver (ex. : acheter de la farine pour faire du pain, du chocolat, pommes, etc.). Il est nécessaire d'avoir un planning et d'avoir plus d'informations à propos de ces projets et que le Conseil des élèves demeure porteur du projet.

Après discussion, il est revenu à la question de base : le Conseil des élèves a demandé à la Directrice ad intérim si la direction pouvait participer financièrement à la mise en œuvre des deux projets précités. A son tour, la Direction a eu l'idée de demander à la Commission si elle souhaite participer financièrement. Après échanges de chaque avis, cette question est soumise au vote : 5 votent oui, 4 votent non et il n'y a aucune abstention (la Commission a voté au complet des présents). Résultat : la Commission entre en matière. Elle réserve le montant de sa participation à de plus amples informations sur les montants souhaités.

v. Accueil des futurs élèves 1P : un groupe est mis sur pied avec certaines maîtresses et des représentants de la Commission (pour rappel : Téo, Cédric et Nicole) pour analyser et discuter du sens, des besoins et des envies en fonction des collèges. Une séance sera prochainement fixée.

vi. Il est proposé de monter le projet Ethnopoly (rallye de quartier au travers de la multi culturalité du quartier). Myriam Charollais donnera des nouvelles à la Commission lors de la prochaine séance.

vii. La boîte à idées devrait être relancée. Point à discuter lors de la prochaine séance.

viii. Un parent soulève que pas toutes les heures de gym sont données dans les classes (pour rappel, 3 périodes doivent être données). Pourquoi ? Y a-t-il une dérogation LEO? La Direction est-elle informée ? Une réponse de la Direction est souhaitée.

ix. Le centre de quartier des Bossons a initié la publication d'un journal de quartier (tous les 3 mois). La Commission peut utiliser le journal pour faire passer des informations.

La séance est levée à : 22h15

Lausanne, le 28.01.2019

Lausanne, juin 2019/SEP+S/mtl

Vanessa Benitez
Membre du quart organisation

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch